

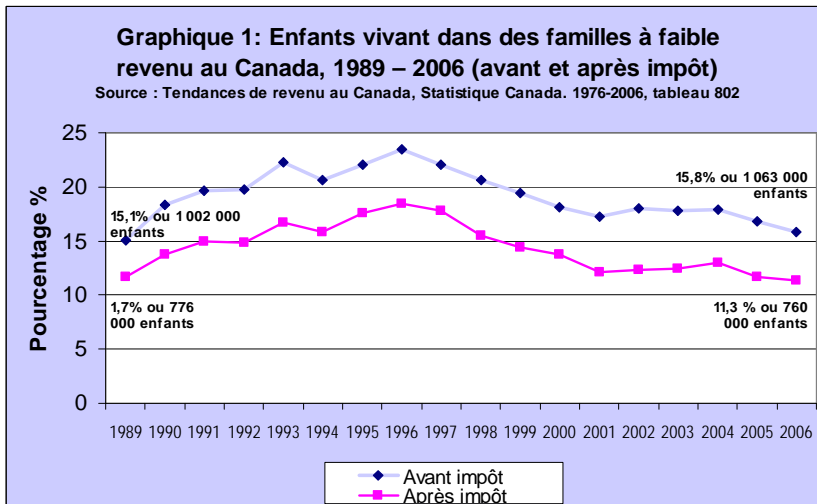
# Sécurité familiale en période d'insécurité: Arguments pour une stratégie de réduction de la pauvreté au Canada



## Rapport 2008 sur la pauvreté des enfants et des familles au Canada

Éliminez la pauvreté des enfants et des familles au Canada  
[www.campaign2000.ca](http://www.campaign2000.ca)

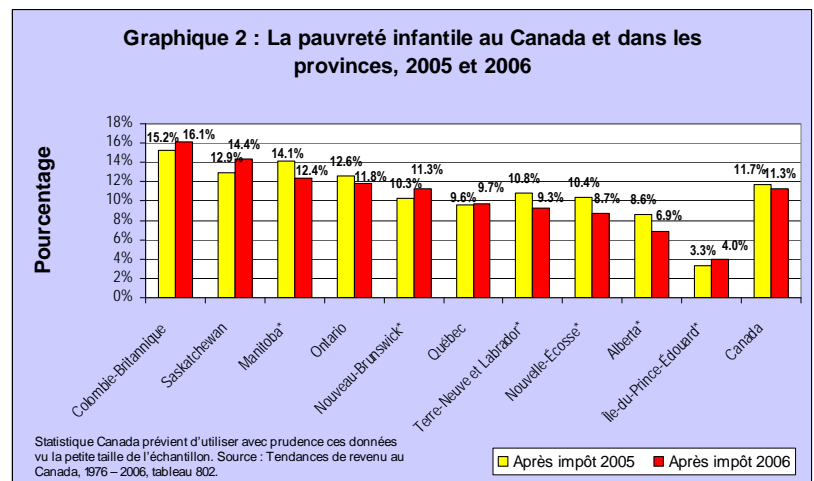
En 1989, la Chambre des communes a résolu à l'unanimité de « s'employer à réaliser l'objectif d'éliminer la pauvreté des enfants au Canada d'ici l'an 2000 ». **Près de deux décennies plus tard, 760 000 enfants – presque un enfant sur neuf au Canada – vivent encore dans la pauvreté, quand le revenu familial est calculé après impôt.**<sup>1</sup> En 2006, le taux de pauvreté des enfants et des familles au Canada était sensiblement le même qu'en 1989 malgré une croissance économique vigoureuse sans précédent depuis 1996. Il y a eu des variations cycliques, correspondant aux périodes de récession et de reprise, mais le taux élevé de pauvreté des enfants et des familles est demeuré tenace. Et ce taux ne rend pas compte de la situation insoutenable des communautés autochtones où un enfant sur quatre grandit dans la pauvreté.<sup>2</sup>



Statistique Canada produit deux types d'indicateurs de seuil de faible revenu, le premier basé sur le revenu avant impôt incluant les transferts et le second, sur le revenu après impôt. Campagne 2000 se sert des deux pour surveiller les taux de pauvreté infantile. Il y a une différence d'environ 5 % entre les taux de pauvreté infantile dépendamment de la méthode utilisée. Les indicateurs d'un type ou de l'autre indiquent peu de changements dans les taux de pauvreté infantile au Canada depuis 1989.

### La pauvreté des enfants et des familles varie au Canada

La pauvreté infantile demeure élevée, soit à plus de 10 % dans la majorité des provinces, quoique le nombre d'enfants pauvres au Canada a diminué de 28 000 à comparer à l'an passé (2006 SFR après impôt). Il est possible que l'allocation fédérale pour les coûts d'énergie, en vertu de laquelle les familles à faible revenu avec enfants ou les personnes âgées ont reçu en 2006 un transfert unique et non imposable, ait eu un effet à court terme sur le taux de pauvreté. La C.-B. demeure encore la province où le taux de pauvreté infantile est le plus élevé malgré sa forte croissance économique. L'Ontario, la province la plus peuplée du Canada, compte 324 000 enfants défavorisés, soit 43 % de tous les enfants pauvres au Canada. En Alberta, le taux de pauvreté a baissé grâce à un transfert de 400 \$ (retombée de la manne du pétrole et du gaz) consenti à chaque résident et résidente, y compris les enfants, augmentant ainsi ponctuellement le revenu des familles pauvres. Les stratégies de réduction de la pauvreté lancées au Québec et à Terre-Neuve et au Labrador ont eu pour effet de réduire les taux de pauvreté et d'empêcher les familles de ces provinces de sombrer dans la pauvreté. Les gouvernements de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick examinent sérieusement des plans de réduction de la pauvreté. Et l'Ontario prévoit lancer sa propre stratégie en décembre 2008. Ces initiatives provinciales sont un pas important dans la bonne direction. Souhaitons que d'autres provinces fassent de même. Toutefois, un apport substantiel du fédéral est essentiel pour ramener le taux de pauvreté au Canada sous la barre de 10 %, comme l'UNICEF a invité le Canada à le faire en 2005.



## Nombreux visages de la pauvreté des enfants et des familles

La pauvreté ne touche pas toutes les familles également. Les familles monoparentales, surtout celles dirigées par une femme, en portent un fardeau disproportionnellement élevé. En 2006, une sur trois de ces familles (32,3 % après impôt) vivait dans la pauvreté. Les mères monoparentales doivent assumer seules la survie financière de leur famille et doivent aussi trouver des services de garde adéquats et un logement sûr pour leurs enfants, souvent à des coûts exorbitants. Elles luttent pour concilier éducation, formation, bénévolat, travail rémunéré et responsabilités familiales. Les femmes gagnent environ 71 % du revenu des hommes pour un travail à temps plein toute l'année et elles sont plus susceptibles qu'eux de se retrouver dans un emploi faiblement rémunéré.<sup>3</sup> Ainsi, elles manquent souvent d'argent et de temps pour répondre aux besoins et désirs de leurs enfants. Les enfants des minorités visibles, nouvellement immigrés, autochtones (sur réserve ou hors réserve) souffrent aussi disproportionnellement de pauvreté. Et les enfants qui ont des incapacités sont également à risque élevé d'être pauvres.

Les risques plus élevés de pauvreté dans ces groupes vulnérables sont le résultat d'inégalités sociales et économiques persistantes au Canada, situation qui menace la cohésion sociale dans un pays qui se targue pourtant d'être inclusif. Des pratiques injustes et imprudentes dans le marché du travail, notamment la discrimination systémique, les iniquités salariales et le refus de reconnaître à beaucoup de nouveaux arrivants leur expérience et diplôme acquis à l'étranger sont autant de facteurs qui concourent aux taux de pauvreté élevés et tenaces dans ce pays. Il faut une stratégie globale de réduction de la pauvreté et des politiques spécifiques pour contrer les obstacles systémiques auxquels font face les populations vulnérables et pour atteindre une plus grande équité.

### Sécurité familiale en période d'insécurité : réduire la pauvreté pour la prévenir

Au moment où le Canada entre dans une période d'insécurité économique, il est plus critique que jamais pour nos gouvernements d'investir davantage dans la sécurité sociale des familles. La forte croissance économique et la prospérité n'ont pas réussi à elles seules à sortir beaucoup d'enfants de la pauvreté. Sans l'intervention de nos dirigeants politiques, la crise économique ne fera qu'accroître cette misère, comme ce fut le cas au début des années 1990.

Il est temps plus que jamais d'adopter au Canada une stratégie de réduction de la pauvreté dont la première phase sera suffisamment intensive pour empêcher les enfants et les familles de sombrer dans la pauvreté. La population est en avance sur ses politiciens et elle réclame du leadership. Dans un sondage récent, une majorité écrasante (92%) a affirmé que si des pays comme l'Angleterre et la Suède ont réussi à réduire substantiellement leur niveau de pauvreté, nous pouvons y parvenir au Canada.<sup>4</sup> Les gens



croient (86 %) que les gouvernements peuvent réduire la pauvreté par des actions concrètes et ils croient que réduire minimalement de 25 % le taux de pauvreté d'ici 5 ans est un objectif raisonnable.

Le gouvernement fédéral doit mettre au point une stratégie de réduction de la pauvreté bien ficelée, assortie de cibles, d'échéanciers et de mécanismes de reddition de comptes pour les programmes de soutien du revenu et comprenant un système universel de services de garde à l'enfance, un programme national de logement à prix abordable, des investissements en éducation postsecondaire et en formation et des initiatives pour la création de bons emplois. Non seulement, une telle stratégie réduirait les taux de pauvreté et éviterait à un plus grand nombre de familles de sombrer dans la pauvreté, mais elle stimulerait l'économie en créant de nouveaux emplois et en renforçant le pouvoir d'achat des consommateurs.

Il est dangereux pour l'économie d'avoir des taux élevés de pauvreté. Jusqu'aux années 1990, les gouvernements aux prises avec des récessions, dont la grande Dépression, avaient réalisé l'importance d'investir, notamment en période de crise, dans des programmes pour soutenir leurs populations les plus vulnérables.<sup>5</sup> Grâce à des investissements sociaux, on peut stabiliser les marchés et éviter aux familles de sombrer dans une misère plus profonde. Les consommateurs canadiens font rouler 57 % de l'économie.<sup>6</sup> Investir dans les familles à faible revenu est une mesure singulièrement stratégique, car ces familles dépensent leur argent dans leur collectivité locale pour payer leur loyer, faire l'épicerie et se procurer d'autres biens essentiels, contrairement aux familles mieux nanties qui dépensent souvent à l'extérieur du Canada ou font des placements à l'étranger.



Les investissements sociaux ne sont pas qu'une stratégie efficace de réduction de la pauvreté, mais ils sont aussi une stratégie économique astucieuse. Adopter les méthodes de « serrage de ceinture » des années 1990 aurait pour effet d'accroître les inégalités au Canada. Cela reviendrait plus cher à long terme aux contribuables canadiens à cause de l'augmentation du coût des soins de santé, d'hébergement d'urgence et de justice pénale, de la perte de productivité sur le marché du travail spécialisé et de la baisse des revenus à vie.

Des chercheurs britanniques ont étudié l'impact sur le revenu et l'emploi des adultes d'avoir grandi dans la pauvreté.<sup>7</sup> Après avoir examiné la situation d'une cohorte de jeunes à 16 ans puis à 34 ans, l'étude a révélé que les revenus de ceux qui avaient été pauvres, enfants, étaient inférieurs de 15 % à 28 % à ceux des autres. À 34 ans, les jeunes qui avaient été pauvres étaient également moins susceptibles que les autres (de 4 % à 7 %) d'avoir un emploi rémunéré. L'étude a examiné aussi les coûts et les avantages d'éradiquer la pauvreté infantile. En tenant compte de facteurs comme les revenus abandonnés, l'emploi et l'économie réalisée sur les prestations, les chercheurs ont conclu que l'épargne attribuable à l'élimination de la pauvreté infantile s'établirait à 1 % - 1,8 % du PIB. En extrapolant sur ce pourcentage, 1 % du PIB au Canada équivaut à plus de 16 milliards de dollars.

## Les investissements publics sont essentiels pour réduire la pauvreté

Les programmes publics comme le Crédit pour TPS, la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE), la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) et l'Assurance-emploi aident les familles à éviter la pauvreté, surtout en période d'instabilité économique. Le graphique suivant indique que le taux de pauvreté des enfants et des familles aurait été 10 % plus élevé n'eût été les transferts gouvernementaux consentis en 2006. Grâce aux programmes publics canadiens, quelque 674 700 enfants ont échappé à la pauvreté – l'équivalent de la population de Winnipeg!

En 2007, Campagne 2000 a fait faire une simulation pour déterminer l'impact possible sur la pauvreté d'une prestation maximum de 5 100 \$ pour tous les enfants vivant dans une famille à faible revenu. Selon cette simulation, le taux de pauvreté infantile (SFR après impôt) chute de 31 %, pour un coût supplémentaire de 5 milliards de dollars. (Source: Campagne 2000 – Invitation à la gestion : faire de la réduction de la pauvreté un legs collectif, sept. 2007, p. 40)

## Travailler ne donne pas toujours des résultats positifs

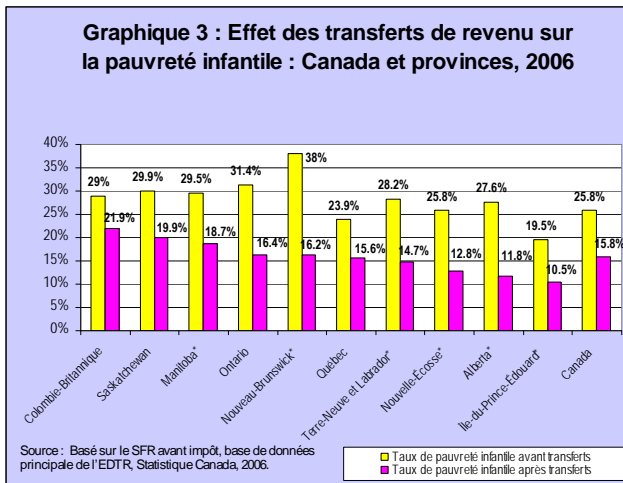
De nos jours, avoir un emploi à temps plein au salaire minimum ne permet pas d'échapper à la pauvreté. À cause de l'augmentation des emplois temporaires et précaires, beaucoup de parents qui réussissent à trouver du travail ne peuvent pas trouver un bon emploi, stable, payé décemment et avec des avantages sociaux et sont incapables de fournir à leur famille un niveau de vie au-dessus du seuil de pauvreté.

In 2006, 40,2 % des enfants pauvres vivaient dans une famille dont au moins un des gagne-pain travaillait à temps plein toute l'année. Près de deux enfants pauvres sur trois (63,5 %) vivent dans une famille où les parents sont contraints de cumuler plusieurs emplois, y compris à temps partiel et saisonniers, afin d'amasser le nombre d'heures nécessaires pour équivaloir à un travail à temps plein.

Une des pierres angulaires d'une stratégie efficace de réduction de la pauvreté est d'assurer à toute personne travaillant à temps plein toute l'année une vie à l'abri de la pauvreté. La plupart des Canadiennes et Canadiens (89 %) sont en faveur d'augmenter le salaire minimum pour réduire la pauvreté et s'assurer que travailler vaut la peine pour les familles.<sup>10</sup> Campagne 2000 propose d'augmenter le salaire minimum à 10 \$/h (dollars 2007) et de l'indexer annuellement au coût de la vie. De plus, l'augmentation à 200 \$/mois des crédits à l'emploi fédéraux concourrait à hausser le revenu familial au-dessus du seuil de la pauvreté dans le cas des parents qui ne peuvent se trouver ou occuper un emploi à temps plein toute l'année. La hausse du salaire minimum, combinée à des crédits à l'emploi plus élevés et des prestations pour enfants améliorées, aura pour effet de réduire substantiellement la pauvreté des enfants et des familles au Canada.

## L'Assurance-emploi doit soutenir plus de travailleurs

Une période d'incertitude économique étant éminente, il est d'autant plus important d'améliorer l'Assurance-emploi pour soutenir financièrement les travailleurs et les travailleuses en chômage. L'a.-e. est le plus important programme de sécurité du revenu pour les personnes qui font face au chômage, mais à cause de critères d'admissibilité restreints, seulement 40 % des chômeurs masculins ont droit à des prestations. Dans le cas des chômeuses, ce pourcentage chute à 32 %.<sup>11</sup> Avoir accès au chômage signifie que les familles peuvent échapper à la pauvreté pendant que les parents se cherchent un travail qui correspond à leurs compétences ou se perfectionnent de manière à améliorer leurs perspectives d'emploi. Sans Assurance-emploi, ils sont contraints de prendre le premier emploi venu, risquant ainsi d'être coincés dans le cycle infernal des bas salaires, des emplois précaires et des prestations d'aide sociale. Il est temps, surtout maintenant, pour le gouvernement fédéral de consacrer les surplus accumulés du régime d'a.-e., qui atteignent plus de 50 milliards de dollars<sup>12</sup>, aux travailleurs et travailleuses qui en ont le plus besoin. Les critères d'admissibilité devraient être ramenés à 360 heures et les prestations, fondées sur les 12 meilleures semaines de paie, à raison de 60 % minimum des gains.



## Les prestations pour enfants ont un impact direct sur la réduction de la pauvreté

La PFCE (y compris le supplément de la Prestation nationale pour enfants – PNE – accordé aux familles à revenu faible et modeste) a eu un rôle important dans la prévention et la réduction de la pauvreté des enfants et des familles au Canada. Cette initiative fédérale, provinciale et territoriale a été lancée en 1998 et le transfert maximum de 3 271 \$ pour un premier enfant a été atteint en 2008.<sup>8</sup> La PNE peut se targuer d'avoir évité à 59 000 familles et 125 000 enfants de vivre dans la pauvreté<sup>9</sup>, une baisse de 12 % du nombre de familles pauvres en 2004. La PNE, qui procure un revenu disponible supplémentaire aux familles à revenu faible et modeste, a diminué la profondeur de la pauvreté de 18 % pour ces familles. Ce sont d'importantes mesures pour réduire la pauvreté infantile, mais elles n'ont pas été suffisantes pour abaisser le taux de pauvreté des enfants sous la barre des 10 %.

Pour diminuer substantiellement la pauvreté, il faut une prestation pour enfant de 5 100 \$ (dollars 2007), ce qu'il en coûte pour élever un enfant de moins de 18 ans dans une famille à faible ou modeste revenu. La PNE a été introduite au Canada, il y a dix ans. Le transfert maximum actuel (3 271 \$) correspond aux deux tiers des 5 100 \$ requis. On doit absolument combler cet écart pour s'assurer que les parents travaillant à temps plein toute l'année puissent sortir leur famille de la pauvreté. Il faudrait aussi fusionner la PUGE (transfert universel imposable pour enfants de moins de 6 ans) et les prestations provinciales pour enfants en créant une prestation intégrée pour tous les enfants défavorisés. Cela peut se réaliser au cours de l'an 1 d'un plan quinquennal de réduction de la pauvreté.

## Enlèvement pour des décennies du développement de services éducatifs et de garde à l'enfance abordables

Un sondage récent révèle que 77 % de la population canadienne s'inquiète du manque de services de garde de qualité.<sup>13</sup> Certes, tous les enfants devraient avoir accès à des services de garde de qualité mais, dans le cadre d'une stratégie de réduction de la pauvreté, cet accès est d'autant plus important. En 2006, seul un enfant sur six âgé de 0 à 12 ans avait accès à une place dans un service de garde régi. Beaucoup de parents, à l'extérieur du Québec, paient le plein prix de la garderie, jusqu'à 14 000 \$/an pour un jeune enfant.<sup>14</sup> Les services de garde régis sont trop dispendieux pour les familles à faible revenu. Même si les provinces et les territoires versent des subventions aux familles démunies admissibles, partout l'accès est limité d'une manière ou d'une autre. Ainsi, beaucoup de familles à faible revenu ne peuvent utiliser un service de garde régi.

**De 1992 à 2006, l'augmentation du nombre d'enfants subventionnés fréquentant un service de garde régi a été minime dans la plupart des provinces et territoires.**

**Tableau 4: Subventions dans les services de garde régis (enfants zéro à douze ans) 1992 et 2006**

Provinces/Territoires	Nbre d'enfants subventionnés 1992	Nbre d'enfants subventionnés, 2006	Changement au chapitre des subventions
Terre-Neuve	891	1,459	↑ 568
Île du P.-É.	391	849	↑ 458
N.-É.	2,022	2,804	↑ 782
N.-B.	782	3,621	↑ 2,839
Québec	41,423	Tous les services de garde régis sont subventionnés	
Ontario	50 000(est.)	N/D	
Manitoba	9 813	10,830	↑ 1,017
Sask.	3 662	3,672	↑ 10
Alberta	11 598	11,932	↑ 334
C.-B. (cf. note)	11 662 (est.)	10,665 (est.)	↓ 997
T.N.-O.	150	N/D	
Nunavut	S/O	251	
Yukon	561	682	↑ 121

Source: Friendly, M., Beach, C., Ferns, M., et Turiano, M. (2007). *Early childhood education & care in Canada, 2006*. Childcare Resource & Research Unit.

(Note: La C.-B. subventionne les enfants qui fréquentent des services de garde non régis et ne peut fournir la distribution. Aux dires des autorités de la C.-B., depuis 1995, le nbre d'enfants subventionnés en services régis correspond à 50 % environ de toutes les subventions.)

Grâce à un programme universel de services de garde, les parents qui ont besoin de gagner leur vie (surtout les femmes) peuvent concilier travail et responsabilités familiales. Il s'ensuit une réduction des taux de pauvreté puisque le parent seul ou les deux parents peuvent travailler à temps plein ou se perfectionner pour décrocher un emploi intéressant et augmenter leur revenu.

Un programme universel de services de garde profite également à l'économie. Selon une étude économique réalisée au Québec, il y a eu une hausse de 7 % de la participation des femmes au marché du travail suivant la réforme des services de garde. Cette même étude a démontré que l'augmentation de l'assiette fiscale attribuable au taux d'activité plus élevé des mères compense 40 % des coûts liés au

programme.<sup>15</sup> Selon d'autres études, les services de garde sont un volet critique de l'infrastructure urbaine. Leurs avantages économiques, associés à la création d'emplois indirects locaux et au revenu disponible plus élevés des parents, sont un bienfait des plus concrets.<sup>16</sup>

De plus, les services de garde de qualité sont un investissement dans la main-d'œuvre de l'avenir. Les études démontrent de manière concluante qu'investir dans la petite enfance et dans des services de garde de qualité a un effet significatif sur le développement physique, affectif, intellectuel et social des enfants, ce qui favorise le développement d'une main-d'œuvre compétente et productive pour l'avenir. Par ailleurs, les services de garde sont de plus en plus considérés comme un droit pour les enfants et non comme un luxe.

## Logement sûr et abordable

On sait qu'il est essentiel pour le développement d'un enfant de lui procurer un toit sûr et salubre. Or, l'accès à un logement abordable demeure un obstacle considérable pour de nombreuses familles pauvres. Le logement est la dépense la plus importante des ménages à revenu faible, modeste et modéré. Pendant que le revenu moyen de près de la moitié des Canadiennes et Canadiens est resté au beau fixe, les loyers eux ont monté en flèche, surtout en milieu urbain. Ainsi, plusieurs familles doivent affecter une proportion très élevée de leur revenu au loyer. Par conséquent, il leur reste bien peu pour la nourriture, les vêtements, le transport et les services de garde. Un nombre effarant de ménages, soit un sur quatre, dépensent plus de 30 % de leur revenu pour se loger<sup>17</sup> et certains, beaucoup plus.

L'itinérance est une préoccupation vive dans le Nord canadien. « Même si tous ceux et celles qui vivent dans les trois territoires canadiens reconnaissent que le logement est un 'gros problème', peu comprennent la multitude et la complexité des facteurs – dont plusieurs débordent le cadre de la pénurie de logements – qui contribuent à maintenir des milliers de femmes et leurs enfants dans des conditions d'itinérance absolue ou cachée ». <sup>18</sup>

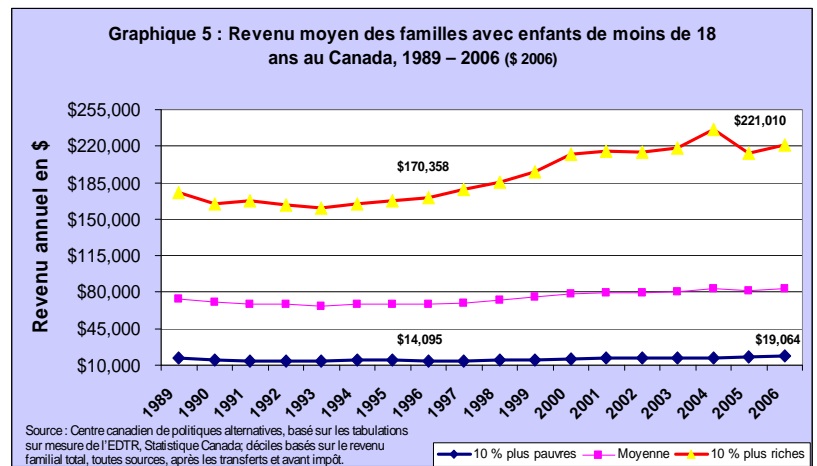
En 2006, les Nations Unies décrétaient que le logement et l'itinérance constituaient une « urgence nationale » au Canada. Il est très difficile d'établir avec certitude le nombre de personnes sans-abri, mais selon une estimation récente, le Canada en compterait 300 000. <sup>19</sup> En 2007, le nombre de lits occupés en centre d'hébergement d'urgence a augmenté de 27 % au Canada et il y a également eu une hausse de la demande d'hébergement d'urgence pour les femmes et les enfants. <sup>20</sup> Pourtant, le Canada demeure un des rares pays à ne pas avoir de stratégie nationale de logement. Dernièrement, le gouvernement fédéral a reconduit trois initiatives qui devaient prendre fin : l'Initiative des partenariats de lutte contre l'itinérance (IPLI), le Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) et le Programme de logement à prix abordable. Malheureusement, leur financement a été gelé à leurs niveaux antérieurs, les besoins excédant par conséquent les sommes disponibles. Pour que le Canada se dote d'une stratégie de réduction de la pauvreté efficace, il doit absolument mettre en place une stratégie nationale de logement en coordination avec les trois ordres de gouvernement au lieu de reconduire des programmes disparates qui ne s'attaquent pas à la gravité du problème. Il faut savoir qu'une stratégie nationale de logement est bien inspirée sur le plan économique, car en construisant des logements abordables, on crée de l'emploi, on se dote d'actifs pour l'avenir et on renforce la sécurité économique de milliers de Canadiens et Canadiennes.

## Le fossé se creuse

L'écart entre les riches et les pauvres continue de se creuser. Fait à souligner, l'inégalité entre les riches et les pauvres au Canada s'est accentuée plus que dans tous les autres pays de l'OCDE au cours de la dernière décennie, sauf en Allemagne.<sup>21</sup> Comme l'indique le graphique 5, le revenu moyen des 10 % de familles canadiennes les plus pauvres a augmenté de 4 969 \$ au cours de la dernière décennie. En comparaison, le revenu moyen des 10 % de familles canadiennes les plus riches a augmenté de 50 652 \$ de 1996 à 2006.

En 2006, chaque dollar que possédait une famille dans les 10 % les plus pauvres correspondait à 11,59 \$ dans une famille appartenant aux 10 % les plus riches.

Manifestement, la richesse générée en période économique faste n'a pas été répartie équitablement. De plus, le Canada dépense moins pour les prestations aux familles et aux chômeurs et chômeuses que les autres pays. Il se classe au 25<sup>e</sup> rang des trente pays de l'OCDE pour le pourcentage de son PIB affecté aux dépenses sociales.<sup>22</sup>



## Éliminer la pauvreté infantile est un bienfait pour tous

Les Canadiens et les Canadiennes ressentiront tous les bienfaits à long terme de la prévention de la pauvreté. Le constat est clair. Comme société, nous avons le choix. Nous pouvons assumer la responsabilité collective de prévenir la pauvreté des enfants et des familles ou nous pouvons faire face aux coûts croissants des soins pour la santé, la justice pénale et l'éducation. En période d'incertitude économique, un plan global de réduction de la pauvreté ne concourt pas uniquement à assurer plus de justice sociale, il constitue également une stratégie bien inspirée sur le plan économique. La majorité de la population canadienne est d'accord avec nous. Lors de la dernière élection fédérale, 63 % de la population a voté pour un parti politique qui préconisait un plan de réduction de la pauvreté. Le choix est clair : nous pouvons payer maintenant ou payer plus tard.

## Le temps est venu de doter le Canada d'une stratégie de réduction de la pauvreté

Campagne 2000, forte d'un appui populaire dans toutes les régions du Canada, demande avec instance aux partis fédéraux de travailler ensemble à l'adoption d'une stratégie de réduction de la pauvreté au Canada ayant comme cible minimale la réduction de 25 % du taux de pauvreté des enfants et des familles sur cinq ans et de 50 %, sur dix ans. Il faut un échéancier clair, des mécanismes transparents pour rendre compte des progrès réalisés et un rôle au chapitre de la participation citoyenne, notamment celle des personnes à faible revenu. Ce faisant, le taux de pauvreté des enfants et des familles serait ramené sous la barre des 10 %, le Canada serait sur la voie de l'éradication de la pauvreté infantile et il serait plus près de respecter ses engagements internationaux, notamment ceux de la Convention onusienne sur les droits des enfants.

Dans une période de turbulence économique, réduire la pauvreté c'est la prévenir. Le Canada doit agir maintenant en faisant des investissements publics stratégiques:

- **Verser une prestation pour enfants améliorée aux familles à faible revenu, jusqu'à un maximum de 5 100 \$/an (\$ 2007) par enfant**
- **Restaurer et étendre l'admissibilité à l'Assurance-emploi**
- **Augmenter les crédits fiscaux fédéraux à l'emploi jusqu'à 2 400 \$/an**
- **Adopter un salaire minimum fédéral de 10 \$/heure (\$ 2007)**
- **Mettre sur pied un programme national de logement et financer substantiellement, à même des fonds fédéraux, le logement social**
- **Créer un système de services éducatifs et de garde à l'enfance abordables et accessibles pour tous les enfants (0 à 12 ans)**
- **Adopter un plan vigoureux en matière d'équité pour assurer à tous les enfants des chances égales et abolir les barrières systémiques**
- **Adopter des cibles, échéanciers et indicateurs de réduction de la pauvreté adaptés aux familles autochtones sans égard à l'endroit où elles vivent en coordination avec les communautés des Premières nations et celles des milieux urbains.**

**Campagne 2000** remercie les organismes suivants pour leur appui: Canadian Feed the Children, les TCA, le CTC, Public Interest Alberta, Sisters of St. Joseph du diocèse de London (ON), Social Planning Council of Winnipeg, Social Planning and Research Council of BC (SPARC), ainsi que nos partenaires nationaux, provinciaux et locaux et les nombreuses personnes et organisations qui soutiennent nos actions. Merci aussi au Social Planning and Research Council of BC pour son soutien à la recherche.

Et pour son appui constant et généreux, nos remerciements à Family Service Toronto, soutenu financièrement par Centraide Toronto

Campagne 2000 est une coalition non partisane pancanadienne de plus de 120 organismes nationaux, provinciaux et communautaires résolument engagés à mettre fin à la pauvreté des enfants et des familles au Canada. Pour une liste complète de nos partenaires, consultez le [www.campaign2000.ca](http://www.campaign2000.ca)

## Faits dignes de mention

- L'insécurité économique est très répandue. Selon une étude récente, quatre Canadiens sur dix (39 %) se disent à une ou deux paies près de sombrer dans la pauvreté. (Hennessy, T et Yalnizyan, A. *Ready for Leadership*).
- En moyenne, les familles à faible revenu vivent bien en deçà du seuil de pauvreté. Il faudrait 7 300 \$/an de plus aux familles biparentales à faible revenu pour se hisser au-dessus du seuil de pauvreté et il faudrait 6 500 \$ en moyenne pour les familles monoparentales dirigées par une femme. (Statistique Canada. *Tendances de revenu au Canada, 1976 – 2006*. Tableau 804 basé sur le SFR après impôt).
- Près d'un enfant autochtone sur deux (49 %) âgé de moins de 6 ans (vivant à l'extérieur d'une communauté des Premières nations) vit dans une famille à faible revenu. (Statistique Canada. 2008. *Enquête sur les enfants autochtones: famille, collectivité et garde des enfants*).
- Près d'un enfant sur deux (49 %) vivant dans une famille nouvellement immigrée au pays (1996 – 2001) vit dans la pauvreté. (Statistique Canada. Recensement 2001. Données 2006 à paraître).
- En 2007, 720 230 personnes au Canada, dont 280 900 enfants, ont eu recours aux banques alimentaires, une hausse de 86 % depuis la résolution unanime du Parlement en 1989 d'éliminer la pauvreté infantile (Banques alimentaires Canada, *Bilan faim 2007*, Toronto : CAFB. Nouvelles données à paraître le 25 novembre 2008)
- Selon des rapports indépendants, dont celui du vérificateur général du Canada, le financement fédéral consacré à l'éducation des enfants autochtones sur les réserves est insuffisant. Moins de 40 % des enfants autochtones terminent leurs études secondaires. (Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières nations du Canada. 2008. *Élection 2008: Le temps est venu d'élire un gouvernement qui mettra fin à la discrimination contre les enfants autochtones*).

[www.fncfcs.com/docs/FirstNationsChildrenandElection2008.pdf](http://www.fncfcs.com/docs/FirstNationsChildrenandElection2008.pdf).  
Téléchargé le 4 novembre 2008.)

- Un peu plus de la moitié (54 %) des parents d'enfants ayant une incapacité disent que l'état de santé de leur enfant a une incidence sur la situation d'emploi de leur famille. Par exemple, des membres de la famille doivent travailler moins d'heures ou changer leurs heures de travail de jour ou travailler de nuit afin de pouvoir prendre soin de leur enfant. (Statistique Canada. 2001. *Enquête sur la participation et les limitations d'activités*. [http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-585-X1F/info\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-585-X1F/info_f.htm). Téléchargé le 4 novembre 2008 )

Pour commander ce rapport sur la pauvreté des enfants et des familles ou une autre publication de Campagne 2000, veuillez remplir le bon de commande au [www.campaign2000.ca](http://www.campaign2000.ca) ou nous téléphoner au (416) 595-9230, poste 244.

Campagne 2000 tient à souligner la participation de longue date de *Canadian feed the children* et son aide financière pour la production du rapport de cette année.

**Publication:** Campagne 2000  
**Auteurs:** Laurel Rothman et Amanda Noble, avec la participation de Liyu Guo, Michael Goldberg, Martha Friendly, Sid Frankel, Colin Hughes, Rebecca Siggner et Jacquie Maund  
**Traduction:** Jocelyne Tougas  
**Site web et photos:** Family Service Toronto  
**Impression:** Thistle Printing  
**Avec le concours:** Main-d'œuvre syndiquée, Section locale 594 SEEFPO

© Campagne 2000  
ISBN: 1-894250-56-7  
Available in English [www.campaign2000.ca](http://www.campaign2000.ca)

- 1 Les données les plus récentes sur la pauvreté infantile datent de 2006. Les données ont été préparées par Statistique Canada à partir de la base de données principale de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) (1993 – 2006) et par Social Planning and Research Council of British Columbia (SPARC BC) à partir de Tendances du revenu au Canada, Statistique Canada. Ces sources ne comprennent pas les enfants vivant dans les réserves indiennes, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ni les enfants vivant en institution. Par enfant, on entend une personne de moins de 18 ans vivant avec un parent ou un tuteur. Les enfants pauvres sont ceux dont le revenu est inférieur au Seuil de faible revenu (SFR) établi par Statistique Canada. Le SFR avant impôt est une mesure de revenu provenant du marché et de transferts et obtenu à l'extérieur du régime fiscal. Le SFR après impôt est une mesure du revenu disponible. Les SFR varient en fonction de la taille de la famille et de la collectivité. Par ex., le SFR après impôt d'une famille monoparentale avec enfant habitant un grand centre urbain (population de plus de 500 000 personnes) était de 21 384 \$ en 2006.
- 2 Assemblée des Premières nations (2006). *Abolir la pauvreté pour les Premières nations* et First Nations Centre, Organisation nationale de la santé autochtone (2005). *Enquête régionale longitudinale sur la santé des Premières nations (2002 – 2003)*. Ottawa: Organisation nationale de la santé autochtone.
- 3 Congrès du travail du Canada (2008). *Les femmes dans la population active : encore loin de l'égalité*. [www.congresdutravail.ca](http://www.congresdutravail.ca)
- 4 Hennessy, T. et Yalnizyan, A. (2008). *Ready for Leadership: Canadians' Perceptions of Poverty*. Toronto, ON: Canadian Centre for Policy Alternatives.
- 5 Stapleton, J. (2008) *The Last Recession Spook: Ontario Alternative Budget. Technical paper four*. Canadian Centre for Policy Alternatives.
- 6 Yalnizyan, A. Exposé au forum 25 in 5. Toronto. 28 octobre 2008.
- 7 Blanden, J., Hansen, D. et Machin, S. (2008) *The GDP Cost of the Lost Earning Potential of Adults Who Grew Up in Poverty*. Joseph Rowntree Foundation. [www.jrf.org.uk](http://www.jrf.org.uk).
- 8 Le gouvernement du Québec a déclaré être d'accord avec les principes fondamentaux de la Prestation nationale pour enfants (PNE). Le Québec a choisi de ne pas participer à la PNE souhaitant conserver le contrôle du soutien du revenu pour les enfants du Québec, mais il a adopté une démarche comparable à la PNE. On ne prévoit pas d'autre hausse de la PNE.
- 9 Ministres provinciaux, territoriaux et fédéraux responsables des services sociaux (2008). *Rapport d'étape 2006, Prestation nationale pour enfants*. Sa Majesté aux droits du Canada.
- 10 Hennessy, T. et Yalnizyan, A. (2008). *Ready for Leadership: Canadians' Perceptions of Poverty*. Toronto, ON: Canadian Centre for Policy Alternatives.
- 11 Townson, M et Hayes, K. (2007). *Les femmes et le programme d'assurance-emploi*. Ottawa, ON: Centre canadien de politiques alternatives.
- 12 Congrès du travail du Canada (2007). Vers un meilleur régime d'assurance-emploi pour les travailleurs et les travailleuses du marché du travail actuel. [www.congresdutravail.ca](http://www.congresdutravail.ca)
- 13 Sondage Environics (oct. 2008) commandé par Code bleu pour les services de garde. *Le Canada a encore besoin de services de garde à l'enfance*. [www.garderiespubliques.ca](http://www.garderiespubliques.ca).
- 14 Friendly, M., Beach, C., Ferns, M., et Turiano, M. (2007). *Early childhood education & care in Canada, 2006*. Toronto, ON: Childcare Resource & Research Unit.
- 15 Baker, M., Gruber, J. et Milligan, K. (2006). *Quelles leçons tirer du programme universel de services de garde à l'enfance du Québec?* Toronto: Institut CD Howe.
- 16 Prentice, S. et McCracken, M. (2004). Time for Action: An economic and social analysis of child care in Winnipeg. Winnipeg, MB: <http://childcaremanitoba.ca>
- 17 Shapcott, M. (2008). *The State of the Nation's Housing*. Toronto, ON: Wellesley Institute.
- 18 YWCA Canada. (2007). *You Just Blink and It Can Happen: A Study of Women's Homelessness North of 60, Pan-Territorial Report*.
- 19 Shapcott, Michael. (2008). *The State of the Nation's Housing*. Toronto, ON: Wellesley Institute.
- 20 Idem.
- 21 OCDE. (2008). *Croissance et inégalités : distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*.
- 22 OCDE. (2006). *Panorama de la société: indicateurs sociaux de l'OCDE – édition 2006*.

Pour transmettre au gouvernement fédéral le message selon lequel le Canada a besoin *maintenant* d'une stratégie de réduction de la pauvreté, rendez-vous à [www.campaign2000.ca](http://www.campaign2000.ca) et ajoutez votre nom à la liste des supporteurs.